

Image not found or type unknown



## Comment accéder au solde du compte du conjoint décédé

Par **Domino37**, le **26/02/2013** à **19:00**

Bonjour,

Mon père est décédé récemment. Le solde de son compte courant est bien inférieur à 50 000 euros. Ce compte a été bloqué afin que les divers prélèvements qui s'y présentés n'aient plus lieu. Est-il possible, et surtout concrètement de quelle façon ma mère puisse accéder à ce solde sans avoir à passer par un notaire ?

Merci pour vos informations